

Arrêté

Générale

modern

## Arrêté n° 81-0065/PR/SG accordant un jour férié

n° 81-0065/PR/SG

Ministère  
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Date de publication  
15 janvier 1981

Numéro JO  
n° 4 du 15/02/1981

Date du numéro  
15 février 1981

### INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— La journée du samedi 17 janvier 1981 est exceptionnellement chômée et payée sur l'ensemble du territoire de la République,  
Art.: 2. — Des permanences seront toutefois assurées dans les services chargés de la sécurité et de la sauvegarde de la santé de la population et partout où il en sera besoin.

#### Art. 3

Le présent arrêté sera enregistré et diffusé partout où besoin sera.